

## USINE D'INCINERATION DE VELSEN ----- POLLUTION

### A QUAND UNE STATION DE MESURE AFIN DE CONTROLER LES REJETS POLLUANTS DE L'INCINERATEUR DE VELSEN ?

Le long de la frontière côté Allemagne, de CARLING à GRANDE-ROSSELLE, les autorités Allemandes installent des capteurs pour contrôler les rejets émis par la plate-forme chimique de CARLING.

Lors de notre entretien du 23 octobre 2013 avec Mr. Le Maire Gérard Mittelberger l'ADEPRA a demandé l'implantation d'une station de mesure à Petite-Rosselle

*Lettre au Préfet de région :*

*Nous tenons à attirer votre attention sur une installation qui nous préoccupe au plus haut point : celle de l'Incinérateur de VELSEN situé du côté allemand à 200 mètre de la frontière française, entre les communes de Petite-Rosselle (France) et de Grande-Rosselle (Allemagne).*

*Nous savons par l'étude de l'Institut National de Veille Sanitaire, que les fumées émises par un incinérateur augmentent les risques de cancer de 6,9% à 9,7% et que la pollution aux dioxines persiste dans le sol et se retrouve dans l'alimentation.*

*D'autre part, la pollution de l'air extérieur est cancérigène, selon le Centre International de Recherche sur le cancer (CIRC), ainsi que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).*

*Depuis quelques années nous constatons une augmentation des cas de cancer dans un secteur proche de cet incinérateur. On ne peut que s'interroger ?*

*Nous pensons, Monsieur le Préfet, qu'il est urgent d'installer une station fixe de mesure de la pollution de l'air à Petite-Rosselle, et qu'il faut mesurer et suivre l'évolution de la pollution des sols. Cela se justifie d'autant plus que VELSEN va reprendre la totalité des déchets de Neunkirchen(en Sarre).*



Le Préfet a chargé la DREAL en date du 14 Avril 2014 de mener une enquête,

Dans d'autres secteurs, il existe une commission Locale d'Information et de Concertation sur l'Environnement (CLICE). Ce n'est pas le cas à Petite-Rosselle, pourquoi ?

Le 13 Mai, lors de notre réunion en Mairie de Petite-Rosselle, Mr. le maire MITTELBERGER est intervenu au niveau de la CAFPF.

Le 15 Juillet 2014, l'ADEPRA était reçu par Mr. Paul FELLINGER Président de la CAFPF, celui-ci par courrier intervient auprès d'AIR LORRAINE et sollicite l'installation d'une station de mesure à Petite-Rosselle.

Le 1 Juillet 2014, le conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé S'est réuni,

Selon les membres du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES), la pollution de l'air, le changement climatique et les produits chimiques représentent d'importants risques environnementaux pour la santé des populations et exigent une action sur les priorités environnementales et sanitaire. Soutenir l'adoption d'une résolution mondiale sur la qualité de l'air à l'initiative de la France.